



The miracles of science™

DUPONT™ PLANTEX® PLATINIUM

Contrôle des plantes invasives

Guide d'installation

DuPont de Nemours propose, dans sa gamme Plantex®, une nouvelle nappe non tissée appelée Platinium qui a été spécialement développée pour lutter contre des plantes invasives de type renouée du Japon (renouée asiatique) ou de type canne de Provence.

Ces plantes se caractérisent (entre autres) par une poussée très rapide pendant la saison de croissance, par une extension rapide des racines et rhizomes dans le sol et par une capacité de dormance pendant plusieurs années.



Un des moyens de lutte contre ce type de plantes est le bâchage de la surface et le confinement du sol infesté. Il s'agit d'empêcher la plante de se développer hors sol en éliminant l'accès à la lumière du jour (et donc la photosynthèse) et de confiner l'extension racinaire (et rhizomique) pour restreindre l'accès aux ressources nutritives.

La nappe Plantex® Platinium se distingue des autres produits similaires utilisés par :

- Sa **résistance à la déchirure** très élevée, même dans le cas d'une déchirure amorcée (contrairement à des films plastiques), ce qui lui confère une grande résistance à l'endommagement en particulier lors de l'installation.
- Sa **perméabilité à l'eau** : le maître d'œuvre n'a pas besoin de gérer le drainage de la surface couverte ni les pressions hydrostatiques différentielles.
- Sa **perméabilité à l'air et à la vapeur d'eau** qui empêche la condensation de l'humidité du sol sur la surface inférieure de la nappe. L'humidité pourra s'évaporer et diminuer la température du sol (moins d'effet de serre) et le sol pourra sécher par temps sec. L'environnement biologique et microbien du sol n'est pas altéré par le bâchage.
- Sa **couleur vert foncé** qui l'intègre favorablement dans l'environnement naturel dans les cas où un recouvrement n'est pas possible ou viendrait à manquer.
- Les **filaments** qui la composent ne se déplacent pas et ne s'effilochent pas.

L'utilisation correcte de la nappe non tissée Plantex® Platinium de la société DuPont de Nemours requiert quelques conseils d'installation. Elle peut être installée soit à l'horizontal sur des terrains plats soit sur des talus, ce qui nécessite alors quelques considérations supplémentaires.

Ce guide décrit surtout l'installation de la bâche Plantex® Platinium et ne prétend pas décrire toutes les précautions et règles nécessaires à la gestion de la renouée ou autres espèces invasives.



1. PRÉPARATION DU TERRAIN

Il est nécessaire de préparer le terrain avant l'installation de la nappe de la façon suivante :

- Délimiter la parcelle à recouvrir : ce contour devra être plus étendu que la partie visible des plantes hors-sol d'au moins 1 m de chaque côté (recommandation : 2 m). Appliquer des règles très strictes de contrôle de contamination et de dispersion de tiges dans cette zone.
- Couper les plantes à ras du sol en prenant soin de ne pas disperser des parties de plantes hors de la zone à traiter. En effet, dans le cas de la renouée par exemple, mêmes des petites tiges de quelques centimètres de long peuvent donner naissance à de nouvelles plantes. Il ne faut surtout pas disperser les tiges dans la nature ou les mettre au compost. Si la réglementation locale le permet, on pourra sécher et brûler cette masse végétale sur un site délimité et contrôlé.
- Décaper le terrain délimité sur 10 cm environ afin d'avoir une surface lisse évitant tout risque de perforation par des ligneux ou des pierres. Les matériaux issus de ce décapage ne pourront pas être réutilisés sur ce site. Respecter le règlement local pour la gestion de ce sol contaminé (décharge spéciale - sol contaminé le cas échéant).
- Si le terrain à traiter est prévu pour un engazonnement futur (ou autres plantations à faible profondeur de racines), décaisser le terrain à la profondeur voulue (au moins 20 cm pour un gazon) en prenant soin de ne pas disperser les rhizomes ou morceaux de rhizomes. Veiller à un nettoyage et une décontamination des outils ou engins avant de les enlever du chantier.

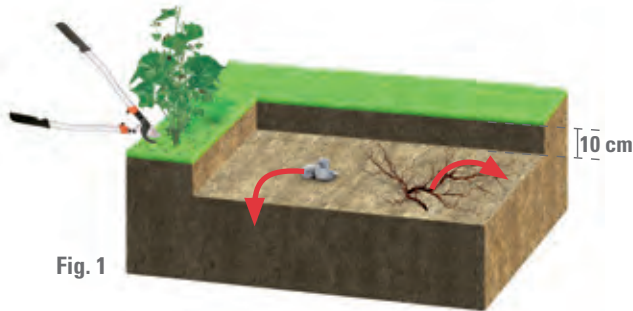


Fig. 1

Attention : la terre décaissée contenant les rhizomes est à considérer comme terre contaminée. Le cas échéant, veuillez suivre les règlements locaux de gestion de déchets contaminés.

- Utiliser des godets différents pour manipuler le sol contaminé et la terre végétale non-contaminée.

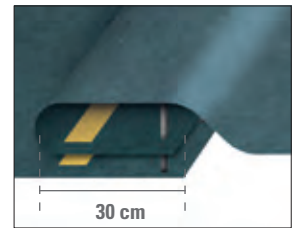
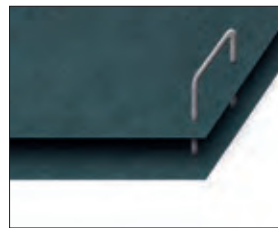
2. INSTALLATION SUR SURFACE HORIZONTALE

- Choisir toujours de grandes largeurs de rouleau pour éviter au maximum les joints entre les lés. C'est en effet le point faible de toute installation de bâchage.
- Dérouler la nappe sur la surface lisse préparée à l'avance. S'il faut poser plusieurs lés les uns à côté des autres, veiller à un recouvrement d'au moins 30 cm entre lés.
- Eviter absolument de rouler avec des engins directement sur les bâches. Marcher sur des planches posées sur la bâche.
- Aux bords d'une parcelle ouvrir une tranchée d'au moins 50 cm (recommandé 1 m) pour plier Plantex® Platinum vers le bas et l'enfoncer dans la tranchée. Replier les coins aussi sans couper. Remblayer la tranchée sans endommager la nappe.

- Il existe plusieurs techniques pour joindre des lés :

1- Recouvrement replié suivant le dessin ci-dessous

Les deux lés sont d'abord superposés, puis fixés ensemble au sol en utilisant des agrafes 20 cm x 20 cm, en fer crénelé, épaisseur 4mm ou similaire. Puis le lé supérieur est replié pour couvrir les trous percés par les agrafes. Une bande adhésive double-face est ajoutée (à gauche sur le dessin) pour terminer le joint.



Le recouvrement des agrafes est très important dans la mesure où n'utiliser que simplement des agrafes sur des lés superposés laisserait aux plantes invasives le moyen de passer par les trous percés et non recouverts.

2- Soudage électrique / thermique (à air chaud) des lés adjacents

Cette solution est possible et très performante mais nécessite un équipement spécial. La manipulation et le réglage de ces appareils nécessitent une certaine expérience pour ne pas endommager la bâche par une température trop élevée.

C'est la meilleure méthode pour éviter tout percement de la nappe par des agrafes, donc la plus performante à long terme.

Cette méthode est aussi très avantageuse si l'on peut confectionner la largeur nécessaire de la bâche à l'avance dans un atelier.

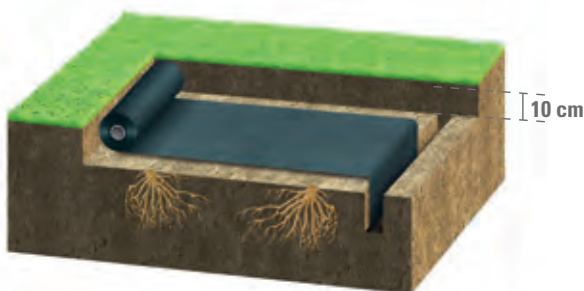


Fig. 2

Attention : ne jamais pratiquer le soudage à la flamme.

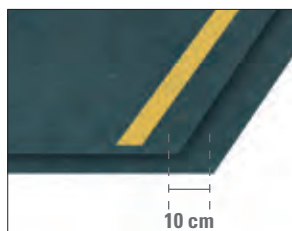


3- Chevauchement avec collage à la bande adhésive double face.

On évite ainsi le percement de la nappe par des agrafes, car les nouvelles pousses des plantes vont essayer de se faufiler par les trous percés par les agrafes. Attention : cette technique exige des surfaces à coller très propres, exemptes de poussière, d'huile et d'humidité. La température ambiante peut aussi jouer un rôle important pour un bon (ou mauvais) encollage.

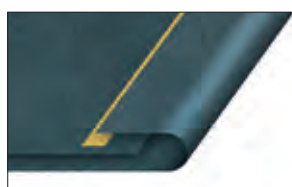
1^{re} étape :

Faire chevaucher deux lés de Plantex® Platinum en laissant dépasser celui du bas sur 10 cm ; se placer du côté du futur joint pour coller la bande adhésive (en jaune) sur le bord du lé supérieur.



2^e étape :

Replier le bas et le coller sur la partie supérieure.



3^e étape :

Replier maintenant le lé supérieur de façon à former la lettre « S » avec le joint. Pour augmenter la solidité du joint on ajoutera une 2^e et une 3^e bande adhésive



Appliquer une pression pour coller les deux lés. Une planche d'au moins 30 cm de large peut être glissée sous le joint pour servir de surface d'appui. Déplacer la planche avec la confection du joint. Ce système sans agrafes peut être utilisé si le sol est très rocailleux.

- La résistance élevée de Plantex® Platinum face au rayonnement solaire et autres conditions climatiques permet de l'installer sans recouvrement et de garder sa fonction pendant de nombreuses années (cf. conditions de garantie). Cependant pour accélérer le dépérissement des jeunes repousses de la renouée sous la nappe, nous recommandons de la lester par une couche de cailloux ou gravier d'au moins 10 cm ou tout autre matériau minéral. En effet, les jeunes pousses vont essayer de soulever la nappe lors des premières années avant de perdre leur vitalité.
- Pour réintégrer le terrain traité dans l'environnement naturel, on pourra couvrir la nappe par un sol végétal et une plantation à développement racinaire limité (par exemple avec du gazon. Attention toutefois de ne pas endommager la nappe lors de la plantation). Autre effet bénéfique du recouvrement : bien que la nappe Plantex® Platinum soit protégée contre une dégradation par les rayons UV du soleil, son recouvrement prolongera encore sa durée de vie.
- Ne pas endommager la nappe avec des engins de transport, par exemple lors de la pose du lestage. Toujours rouler sur les parties de nappe déjà recouvertes par du gravier ou de la terre végétale.
- Le cas échéant, conserver une notice du projet de bâchage avec la nappe Plantex® Platinum parmi les documents des Services Communaux et introduire les zones de bâchage dans les plans cadastraux de la commune.

3. INSTALLATION SUR TALUS HORS EAU

Pour une installation sur talus, les mêmes conseils qu'au point 2 s'appliquent

C'est sur des chantiers en talus que la durabilité de Plantex® Platinum affiche toute sa valeur car il est généralement difficile - sinon impossible - de recouvrir la nappe avec du sol ou du gravier en vrac. Sa résistance élevée permet alors une exposition prolongée (cf. conditions de garantie) au rayonnement solaire.

Si les circonstances demandent quand même un recouvrement on pourra alors installer une grille anti-érosion supplémentaire au-dessus de la bâche (par exemple une grille tressée en fibres végétales) pour retenir la couche de protection et de lestage.

4. INSTALLATION SUR BERGE DE RIVIÈRE

Lorsque la nappe Plantex® Platinum est prévue sur une berge de rivière avec passage dans l'eau en bas de la berge, il faut considérer que Plantex® est constitué de polypropylène et que le polypropylène est plus léger que l'eau. Sans précautions de fixation dans l'eau, la nappe va flotter sur l'eau.

Il faut impérativement lester la nappe Plantex® Platinum pour toute utilisation dans l'eau et prévoir ce lestage suffisamment lourd et sur une hauteur suffisante pour résister aux crues éventuelles du cours d'eau.

5. INSTALLATION À CÔTÉ DE STRUCTURES OU DE BÂTIMENTS

Souvent les zones à traiter sont adjacentes à des structures ou des bâtiments (mur, fondation, etc.). Il est alors très important de ramener la bâche Plantex® Platinum jusqu'à cette structure, et ceci, de manière à ne pas laisser d'espace entre la bâche et la structure.

La meilleure manière est de faire remonter la nappe le long de la structure et de la fixer par une baguette en fer (ou aluminium) vissée à intervalles réguliers sur la structure, de façon à ne pas laisser d'espace pour le passage de plantes.

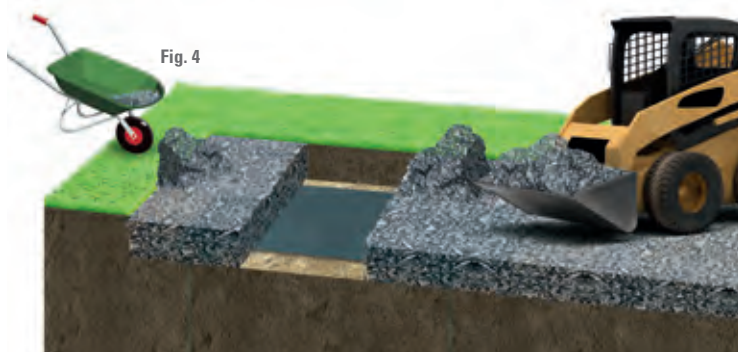
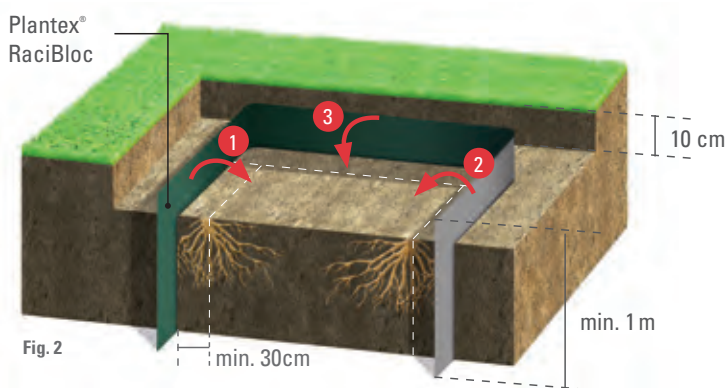


6. CONFINEMENT LATÉRAL

Une grande partie de la masse végétale de la plante reste en sous-sol. Pour confiner le réseau de rhizomes, il est recommandé d'installer une barrière anti-racines verticale et imperméable à l'eau Plantex® RaciBloc tout autour de la zone à traiter, avec le côté enduit (vert) tourné vers l'intérieur de la zone. Cette barrière est idéalement enfouie jusqu'à une profondeur d'au moins 1 mètre sur toute la circonférence de la zone à bâcher, avec un dépassement en haut de 30 cm au moins.

Attention: sur certains sols, les rhizomes peuvent descendre encore plus bas et 1 m de profondeur ne sera pas suffisant. Eventuellement faire des sondages pour déterminer la profondeur requise.

- Après avoir enfoui Plantex® RaciBloc dans la tranchée verticale, il convient de remblayer la tranchée côté interne de la membrane avec du sable fin sans corps étranger pointu. En surface, replier Plantex® RaciBloc vers l'intérieur de la parcelle sur au moins 30 cm, à angles droits, sans faire de coupure dans les coins.
- Egaliser la surface puis dérouler Plantex® Platinum sur la surface à couvrir, avec un dépassement généreux (50 cm) sur la partie repliée du Plantex® RaciBloc. Ensuite plier et enfoncer la bâche Plantex® Platinum dans une tranchée similaire que RaciBloc, sans couper dans les coins. Remblayer ensuite la tranchée côté externe.
- Toujours lester la nappe pour contrecarrer la poussée des plantes, surtout la première et deuxième année après l'installation. Une couverture continue avec du gravier ou de la terre assure une protection permanente contre le rayonnement UV du soleil.



Les informations fournies ici sont établies sur la base des meilleures données (savoir-faire et expérience) en notre possession. Ces informations sont communiquées à titre indicatif et dans le seul but de vous aider à mener à bien les essais qu'il vous appartient de conduire pour déterminer l'adaptation de nos produits à l'usage spécifique auquel vous les destinez. Ces informations sont susceptibles d'être modifiées au fur et à mesure de l'acquisition de nouvelles données. En l'absence de contrôle sur les conditions particulières d'utilisation de ses produits, DuPont de Nemours n'assume aucune obligation de résultat ni responsabilité quelconque concernant l'utilisation des présentes informations. Par ailleurs, la présente publication ne saurait être destinée à suggérer des moyens de violation de tous droits de brevets existants.

Distribué par :

DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.
L-2984 Luxembourg
E-mail : contact.landscape@dupont.com

www.plantexpro.dupont.com



The miracles of science™